

Montreuil, le 21 septembre 2017

## **Non à une vision hospitalo-centrée. Développons la formation en milieu ambulatoire !**

Le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) a pris connaissance de la lettre adressée à Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé par la conférence des présidents de Commissions médicales d'établissements et de la conférence des directeurs de centres hospitaliers.

Les auteurs de cette lettre s'alarment sur les risques de dysfonctionnement des hôpitaux que causerait l'accroissement des stages ambulatoires prévu dans la nouvelle maquette de stage des internes de médecine générale. Au-delà du raisonnement biaisé, les auteurs révèlent une vision hospitalo-centrée du système de santé et une vision réductrice de la fonction de l'interne en formation. La défense des intérêts catégoriels des établissements hospitaliers se fait au mépris des besoins de santé de la population ainsi que de l'intérêt pédagogique des internes. Le SNEMG souhaite rappeler plusieurs points aux auteurs de cette lettre :

- Le nombre d'internes orientés après les Epreuves nationales classantes (ECN) n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs années. Depuis 2007, le nombre d'internes a augmenté de plus de 50%. Cette année, 7 977 étudiants se sont orientés à l'issue de la procédure nationale de choix de poste soit 296 de plus qu'en 2016.
- Les internes de médecine générale sont mieux formés à leur futur métier lors des stages ambulatoires. Ce constat est partagé par les internes et les enseignants de médecine générale.
- La saturation de la permanence de soins hospitalière est également due au fait que les patients ne parviennent plus actuellement à trouver des médecins dans un délai approprié en milieu ambulatoire. Favoriser les stages en milieu ambulatoire est une mesure reconnue permettant d'augmenter à leur tour les installations dans les territoires. Dans le cadre des stages ambulatoires, les internes auront une activité de soin qui contribuera à améliorer l'offre de soin ambulatoire et d'éviter les recours coûteux aux urgences.
- La médecine générale est une spécialité dont l'exercice est ambulatoire. L'exercice de la discipline ne saurait se concevoir dans les murs de l'hôpital comme en atteste la définition internationale de la discipline. La médecine générale n'existe pas pour permettre l'hyperspécialisation des services hospitaliers comme les auteurs le suggèrent.

Les établissements hospitaliers sont surtout responsables de la dépendance extrême qu'ils ont développée vis-à-vis des internes de médecine. S'il est compréhensible que les services hospitaliers puissent compter sur les internes, il



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale  
3 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL

Tél. : 01.75.62.22.90

n'est plus possible de fonder leur fonctionnement sur une continuité des soins qui dépendrait intégralement des internes.

**Le SNEMG demande d'adopter une vision globale du système de santé dont l'intérêt est le bien commun et non la survie d'un système coûteux et à bout de souffle.**

**Dr Anas TAHA**  
**Président du SNEMG**